

COMPTE-RENDU
CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 8 AVRIL 2015
A 18h00

Présents : M. FRATISSIER Maire, MM, CAUMON, FABRIER, FRANCOIS, Mmes OLLIER, VIGNAL, MAZAURIC, Adjoints–MM HARMAND, RIGAUD, GUIBAL, SABATIER, Mmes LETERTRE, FINO, SANTNER, AIGOUY, LEJEUNE, EL GHOUC, NORMAND, VIALLA, VIALA Conseillers Municipaux.

Valablement représentés : Mme LECONTE a donné procuration à M. HARMAND.
M. VIVANCOS a donné procuration à M. FRATISSIER.
M.MESSIEZ-PETIT a donné procuration à M. CAUMON.
M.BERTRAND a donné procuration à Mme VIALA.

Absents excusés : M. SPAHN, M. ASDIH, M. GARCIA.

Monsieur le Maire ouvre la séance et procède à l'appel des présents. **Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.**

Le compte-rendu de la séance du 16 mars 2015 est soumis à l'approbation des élus. **Ces derniers l'adoptent à l'unanimité.**

Objet de la délibération 1 : **Compte administratif et Compte de gestion 2014 – Budget Assainissement**

Madame Hélène OLLIER, adjointe aux finances présente aux membres du Conseil Municipal les résultats de l'exercice 2014 pour le budget assainissement tels qu'ils figurent dans le compte administratif et le compte de gestion du Comptable.

Résultats 2014 budget Assainissement

	Résultat de clôture cumulé 2013	Affectation résultat 2013	Résultat de l'exercice 2014	Résultat de clôture cumulé 2014
Section d'investissement				
Recettes de l'exercice		251 483.00	209 499.96	
Dépenses de l'exercice			138 527.63	
Excédent	229 509.58		70 972.33	300 481.91
Déficit				
Section d'exploitation				
Recettes de l'exercice			157 385.19	
Dépenses de l'exercice			111 218.30	
Excédent	21 973.42		46 166.89	46 166.89
Déficit				
TOTAL	251 483.00		117 139.22	346 648.80

Reste à réaliser recettes investissement réelles : 17 825.78 €
 Reste à réaliser dépenses investissement engagées : 108 515.89€
 Solde restes à réaliser : - 90 690.11 €

Le résultat réel d'investissement cumulé de l'année 2014 est de 209 791.80€

Monsieur le Maire propose donc d'approuver le compte administratif et le compte de gestion 2014 et d'affecter le résultat d'exploitation au compte 002 excédent de la section d'exploitation.

Monsieur le Maire quitte la salle, Monsieur Caumon, 1^{er} adjoint fait procéder au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif et le compte de gestion 2014 du budget assainissement comme présentés ci-dessus et décide d'affecter le résultat d'exploitation au compte 002 excédent de la section d'exploitation.

Objet de la délibération 2: Budget Primitif 2015 – Budget Assainissement

Madame Hélène OLLIER, adjointe aux finances, présente le projet de Budget primitif 2015 de l'assainissement.

Ce budget primitif ci-joint s'équilibre en recettes et en dépenses ainsi :

Section de fonctionnement : 151 166 €
 Section d'investissement : 1 069 613.56€

Total 1 220 779.56 €

Après délibération, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les prévisions du Budget Primitif Assainissement 2015 telles que détaillées dans le document annexé.

Objet de la délibération 3: Compte administratif et Compte de gestion 2014 – Budget OPTVA

Madame Hélène OLLIER présente aux membres du Conseil Municipal les résultats de l'exercice 2014 pour le budget assainissement tels qu'ils figurent dans le compte administratif et le compte de gestion du Comptable.

Résultats 2014 budget OPTVA

	Résultat de clôture cumulé 2013	Affectation résultat 2013	Résultat de l'exercice 2014	Résultat de clôture cumulé 2014
Section d'investissement				
Recettes de l'exercice		135 850.26	5 820.94	
Dépenses de l'exercice				
Excédent	135 850.26		5 820.94	141 671.20
Déficit				
Section de fonctionnement				
Recettes de l'exercice		27 866.96	10 446.51	
Dépenses de l'exercice			5 820.94	
Excédent	27 866.96		4 625.57	32 492.53
Déficit				
TOTAL	163 717.22	163 717.22	10 446.51	174 163.73

Monsieur le Maire propose donc d'approuver le compte administratif et le compte de gestion 2014 et d'affecter le résultat de fonctionnement au compte 002 excédent de la section de fonctionnement.

Cet excédent sera ensuite transféré en section de fonctionnement du budget général.

Monsieur le Maire quitte la salle, Monsieur Caumon, 1^{er} adjoint fait procéder au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif et le compte de gestion 2014 du budget comme présentés ci-dessus et affecte le résultat de fonctionnement au compte 002 excédent de la section de fonctionnement.

Objet de la délibération 4 : Budget Primitif 2015 – Budget OPTVA

Madame Hélène OLLIER présente le projet de Budget OPTVA 2015 de la commune.
Ce budget primitif ci-joint s'équilibre en recettes et en dépenses ainsi :

Section de fonctionnement : 42 992€

Section d'investissement : 152 171€

Total 195 163 €

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2015 des opérations soumises à TVA tel qu'indiqué dans le document annexé.

Objet de la délibération 5: Taux des impôts locaux pour 2015

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la commune avait baisser de 2% les taux en 2014 afin de diminuer la pression fiscale sur les gangeois .La baisse des dotations de l'Etat ne permet pas de poursuivre cette baisse, Monsieur le Maire propose de maintenir les taux d'imposition de 2014 pour 2015

Taxes	Taux 2014	Taux 2015
Habitation	8.56	8.56
Foncier bâti	17.73	17.73
Foncier non bâti	79.76	79.76

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les taux des impôts locaux pour l'année 2015 comme présentés ci-dessus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h45